

2. Dans chaque cas, a) de quel ministre s'agissait-il, b) quel a été le montant des honoraires, c) à quelle occasion le discours devait-il être prononcé, d) quel est le nom du rédacteur?

(Le document est déposé.)

LES ARMES À FEU

Question n° 2533—M. Whiteway:

1. Pour l'année 1974, combien de crimes ont été commis au moyen d'armes à feu?

2. Combien de crimes ont été commis au moyen de couteaux, de gourdins, de haches, de ciseaux et autres?

3. Combien de ces armes à feu étaient a) non réglementées, b) réglementées, mais non enregistrées, c) réglementées et enregistrées et, dans chaque cas, combien de (i) meurtres (ii) homicides (iii) suicides ont été commis?

4. Quel est, au Canada, le nombre estimatif officiel des armes à feu, a) non réglementées, b) réglementées, mais non enregistrées, c) réglementées et enregistrées?

(Le document est déposé.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 16 juillet, de la motion de M. Turner (Ottawa-Carleton): Que le bill C-66, tendant à modifier la loi sur la taxe d'accise, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier, et de l'amendement de M. Stanfield (p. 7416).

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, je suis déçu que le ministre des Finances (M. Turner) ait dû quitter la Chambre.

Une voix: Il est de retour.

M. Muir: Je suis heureux de le voir revenir; plus que tout autre député, il voudra sûrement entendre ce que j'ai à dire. Monsieur l'Orateur, il est très difficile de critiquer ce ministre car, au fond, c'est un bien chic type. Il est difficile de lui taper dessus. Je vais m'efforcer de ne pas être trop dur dans ce que j'ai à dire de lui et de ses mesures budgétaires.

Hier soir, tout juste avant la suspension de la séance à 6 heures, je parlais du fait qu'après le budget, lorsque le ministre a présenté ce bill, il m'a semblé que tous les membres du cabinet ce sont dissociés de lui, du budget et surtout de la mesure à l'étude, cette taxe inique dont j'ai parlé hier soir. Jusqu'ici, personne ne s'est porté à la défense du ministre en disant combien cette taxe est merveilleuse, que c'est une excellente idée. J'espère que certains libéraux, pas tous, bien sûr, appuieront le ministre, surtout le leader à la Chambre, rempli de sa propre importance et qui gâche tout. J'espère au moins qu'il appuiera le ministre des Finances, car il a besoin de beaucoup d'aide.

● (1510)

J'ai également demandé si le gouvernement pouvait justifier cette taxe, mais bien sûr, il ne le peut pas. Le budget et cette résolution vont accroître l'inflation qui a atteint si cruellement tous les Canadiens et surtout les pauvres et

Taxe d'accise—Loi

les gens âgés qui ont des revenus fixes. Cela veut dire que l'hiver prochain sera encore plus rude pour eux que l'hiver dernier et que leurs économies, s'ils en ont, seront dévorées encore plus vite. Cela veut dire également qu'un grand nombre de petites entreprises qui sont au pied du mur à cause des politiques diaboliques du gouvernement se retrouveront au bord de la faillite et devront fermer leurs portes.

En fait, nous voyons déjà les résultats de la fermeture des industries du Cap Breton. Les mises à pied et le chômage deviendront encore plus courants, même si Dieu sait que la situation est déjà mauvaise. Je ne veux pas qu'il y ait davantage de mises à pied et de chômage.

Le ministre des Finances peut bien nous dire que les États-Unis commencent à remonter la pente et qu'il nous avait prédit il y a quelques années que, l'économie étant mauvaise aux États-Unis, elle serait mauvaise chez nous. Selon lui, une bonne partie de nos malheurs étaient dûs au mauvais temps. Il a aussi parlé de faire des prières, etc. mais cela n'a pas eu beaucoup de succès. Le ministre peut bien nous dire que d'après les grands économistes, nous sommes sur le point de nous sortir de la récession qui en fait a été aggravée par les politiques du gouvernement. Mais ces déclarations optimistes ne suffiront pas à convaincre les gens de ma circonscription que nous n'avons pas de grave crise au Cap Breton.

Là, le taux de chômage se situe au moins entre 15 et 20 p. 100. Notre économie est à tout point de vue dans une situation désespérée. Les chiffres que j'ai cités ont été fournis par le bureau du ministre de la Main-d'œuvre et par ses fonctionnaires. A mon avis, ce sont certainement des chiffres modérés si l'on considère la source dont ils proviennent. L'année dernière, dans ma circonscription, la fermeture de l'usine de General Instruments a provoqué la perte de près de 1,000 emplois et porté un coup très dur à notre économie. En dépit des propositions faites et des efforts déployés pour réparer les conséquences de cette catastrophe, l'usine est toujours vide et les 1,000 anciens employés de la société sont toujours à la recherche d'un emploi.

Que va leur apporter cette taxe de 10 cents par gallon d'essence? Sera-t-elle une aide pour eux? J'ai bien peur que non. Lorsque l'on dit à ces chômeurs qu'ils devront payer 10 cents de plus par gallon d'essence et davantage pour le mazout de chauffe sur leurs prestations de chômage, qui arrivent à leur fin, si ce n'est déjà fait, ils apprécient fort peu les objectifs ou la logique interne du budget.

Hier, monsieur l'Orateur, on a annoncé que le ministre des Finances avait autorisé la frappe d'une nouvelle pièce à l'occasion du centenaire de la bibliothèque du Parlement. Il pourrait peut-être par la même occasion, pour commémorer l'imposition de cette taxe, frapper une nouvelle pièce de 10 cents, qui porterait l'effigie du ministre, la main dans la poche du contribuable.

Les difficultés que j'ai exposées, loin de soulever l'espoir, nous permettent de prédire une autre série de catastrophes. Nous venons d'apprendre la fermeture prochaine de l'usine de la Canadian Motor Industries, ce qui représente la suppression de 70 emplois en octobre prochain. Le plus triste est que l'île du Cap-Breton n'offre aucune autre possibilité d'emploi à ces employés. Que propose le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Andras)? Il nous renvoie aux programmes de mobilité de la main-d'œuvre, comme l'a fait Walter Gordon, président de la Commission royale d'enquête sur les perspectives écono-